

Côte-d'Or - éducation Max, 11 ans : « Je pense juste réfléchir plus que les autres »

Les élèves intellectuellement précoces (EIP), souvent méconnus, peuvent décrocher du système scolaire normal. C'est ce qui est arrivé à Max, un Dijonnais de 11 ans et demi.

- Le 26/03/2017 à 06:00



Sans pouvoir expliquer pourquoi, pour l'instant, Max ne souhaite plus retourner à l'école. Photo V. L.

En 2013, Max avait sept ans et demi. Scolarisé dans un établissement public à Dijon, ses parents ont constaté que le garçon, « très curieux de nature », comme le précise sa mère, Marie, la quarantaine, était « toujours en demande d'approfondissements » mais aussi « qu'il commençait à rencontrer des difficultés à la maison ». « Il disait notamment qu'il voulait mourir... » Ne comprenant pas, ses parents se sont renseignés sur Internet et ont vu le médecin traitant de la famille, qui leur a signifié qu'il était possible que Max soit un élève intellectuellement précoce (EIP). Fin septembre 2013, un neuropsychologue a effectué un bilan qui a déterminé que le garçon avait un QI (quotient intellectuel) de 145. « Face au diagnostic, les enseignants de son école n'ont rien fait de concret pour lui », déplore Marie. « Comme il n'avait pas de problème de comportement à l'école, on nous a dit qu'il n'y avait rien à faire, alors que les EIP, souvent très fragiles, ont besoin d'être particulièrement surveillés. » L'enfant, qui a ensuite été transféré dans le privé par ses parents, a passé deux années sans souci particulier. Aujourd'hui, Max, élève en 6e , est déscolarisé depuis début février après, notamment, avoir séché les cours et s'être caché dans son propre collège pendant quatre heures. Désormais « bloqué », Max, pourtant particulièrement brillant en mathématiques et en sciences, ne veut plus retourner à l'école pour l'instant, sans pouvoir néanmoins expliquer pourquoi. « Je suis angoissé par les cours », dit-il simplement. « Je ne me sens pas vraiment différent des autres, je pense juste réfléchir davantage. »

Après avoir vu le conseiller principal d'éducation, le médecin scolaire et le psychologue scolaire de son collège, ses parents sont dans l'attente d'un rendez-vous chez un pédopsychiatre du CHU. En attendant, sa mère se sent « démunie » et exclut de mettre son enfant dans une des écoles spécialisées en France (à Paris, Lyon ou Bordeaux par exemple), « car elles sont trop chères : 7 000 € par an et entre 300 et 500 € de frais d'inscription. Max, de son côté, aspire à trouver ce qui le bloque pour, un jour, « retourner dans le système normal ».

Note Les prénoms ont été changés à la demande des intéressés.

« Les élèves intellectuellement précoces ont besoin d'être particulièrement surveillés. »

Marie, la mère de Max